



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20122
15 août 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 15 AOUT 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à nos précédentes lettres - dont la dernière est parue sous la cote S/20117 - relatives à la poursuite par le régime iranien de ses attaques à l'artillerie, au mortier et au lance-roquettes contre nos unités militaires, j'ai l'honneur de vous informer qu'entre le 12 août 1988 à 18 heures et le 13 août 1988 à 6 heures, les forces de ce régime se sont livrées aux actes d'agression ci-après :

1. Positions du Ier Corps d'armée :
 - a) 8 obus d'artillerie
 - b) 3 obus de char

2. Positions du IIIe Corps d'armée :
 - a) 57 obus d'artillerie
 - b) 91 obus de mortier
 - c) 6 roquettes à tube

3. Positions du VIIe Corps d'armée :
 - a) 5 obus d'artillerie
 - b) 44 obus de mortier

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI

0000000000